



# CONSEIL MUNICIPAL DE CAGNY

Séance du samedi 25 janvier 2025

tel : 02.31.27.15.80  
fax : 02.31.23.86.06  
mairie@cagny.fr  
www.cagny.fr

## PROCÈS-VERBAL

L'an deux mil vingt-cinq, le samedi vingt-cinq janvier à neuf heures, le Conseil municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la mairie.

**PRÉSENTS** : Eric MARGERIE, maire,  
Laurence MAUREY, Michel DECAMBOS, Magali LONCLE, Pascal GENISSEL, adjoints,  
Sandrine BOURDON, Sophie PHILIPPE, Nelly LÉBOUCHER, Marie-Pierre LENAULT, Guillaume LECOEUR, Emmanuel LAUDO, Sylvain GUILBAULT, David BOUDET, Antoine BARBULE,

**ABSENTS EXCUSÉS** : Céline OBIANG OBAME, Yoann GIBON, Solène MAURICE-PEROUMAL

**POUVOIRS** : Emmanuel LAUDO donne pouvoir à Guillaume LECOEUR à 9h40  
David BOUDET donne pouvoir à Sylvain GUILBAULT à 9h40  
Sophie PHILIPPE donne pouvoir à Eric MARGERIE à 9h55  
Solène MAURICE-PEROUMAL donne pouvoir à Laurence MAUREY

**SECRÉTAIRE** : Sylvain GUILBAULT

**INVITÉE** : Vanessa BOUBERT, secrétaire générale des services

Sylvain GUILBAUT est désigné secrétaire de séance.

-----  
Présentation Service Volontaire Européen  
-----

L'ordre du jour suivant est abordé :

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10/12/2024

### AFFAIRES FINANCIERES

2. Demande de subvention DETR – Réhabilitation énergétique de la mairie
3. Don aux sinistrés de Mayotte
4. Tarif des concessions

## URBANISME

5. Retrait de la délibération 2024/066, vente de la parcelle AM108

## SPORTS – LOISIRS – CULTURE

6. Bilan statistiques 2023 de la bibliothèque

## AFFAIRES ASSOCIATIVES

7. Compte-rendu de l'assemblée générale de la chorale de l'amitié du 16/12/2024
8. Compte-rendu de l'assemblée générale du jardin partagé du 13/01/2025
9. Compte-rendu de l'assemblée générale des anciens combattants du 21/01/2025
10. Création d'une nouvelle association apiculture
11. Comité de jumelage - Création d'une charte

## AFFAIRES INTERCOMMUNALES

12. CDC Val ès dunes – COPIL CTG 2024-2028 du 16/12/2024
13. CDC Val ès dunes – Procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 21/11/2024

## AFFAIRES DIVERSES

14. Informations diverses
15. Planning trimestriel
16. Questions diverses

-----

Rosalie SOBEK effectue une année de volontariat dans le cadre du Corps Européen de Solidarité (CES).

Elle est présente depuis le 14 septembre et son contrat se termine le 31 août 2025.

Elle est allemande, a 20 ans et intervient dans les établissements scolaires des 4 communes partenaires du projet "Les jeunes de Val es dunes et l'Europe" que nous pilotons depuis 2010.

C'est la quinzième volontaire que nous accueillons sur notre territoire.

Gilbert Labourot Président du Comité de jumelage Argences-Hettstadt, Didier Bourgoïn son tuteur, accompagneront Rosalie lors de cette année de volontariat et sont présent à ses côtés pour la présenter à l'ensemble des membres du conseil municipal.

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL**

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/12/2024**

*Délibération 2025/001*

Il convient d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 10 décembre 2024.

Après délibération, le Conseil municipal, (15 voix POUR) :

- Approuve le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2024.

## **AFFAIRES FINANCIERES**

### **TRAVAUX DE REHABILITATION ENERGETIQUE ET FONCTIONNELLE DE LA MAIRIE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX)**

*Délibération 2025/002*

Depuis son extension en 1992, la mairie de Cagny n'a pas été rénovée et le bâtiment ne correspond plus aux besoins de l'accueil des administrés et du service administratif qui a évolué.

La commune a donc pour projet de rénover sa mairie par des travaux de réhabilitation énergétique et fonctionnelle afin d'améliorer les performances du site.

Pour financer ce projet, Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour les travaux de réhabilitation fonctionnelle et énergétique de la mairie au taux le plus élevé.

Le coût financier prévisionnel établi en phase Avant Projet Définitif (APD) du projet est de 1 066 403,82 € HT.

La demande de subvention au titre de la DETR porte sur un montant de 319 921,15 € HT pour les travaux de réhabilitation énergétique et fonctionnelle de la mairie, représentant un taux de 30% de la dépense.

Le plan prévisionnel de financement est le suivant :

<b>DEPENSES</b>	
Travaux de réhabilitation énergétique et fonctionnelle de la mairie	1 066 403,82 €
<b>DEPENSES MONTANT TOTAL HT</b>	<b>1 066 403,82 €</b>
<b>RECETTES</b>	
Etat – DETR (30 %) sur travaux réhabilitation fonctionnelle de la mairie	319 921,15 €
Etat – Fonds vert sur travaux de réhabilitation énergétique de la mairie (subvention d'accord déjà notifiée)	152 208,37 €
Département – Contrat de territoire 2022-2026 (30 %)(dossier en cours, avis favorable émis, en attente des lots et des pièces du marché public)	319 921,15 €
Autofinancement	274 353,16 €
<b>RECETTES MONTANT TOTAL</b>	<b>1 066 403,82 €</b>

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité (15 voix POUR)

- Valide le projet de travaux de réhabilitation énergétique et fonctionnelle de la mairie,
- Prend note que cette dépense sera prévue au budget 2025,
- Sollicite une dernière demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour les travaux de réhabilitation fonctionnelle et énergétique de la mairie,
- Approuve le plan prévisionnel de financement mentionné ci-dessus chiffrage de la phase Avant Projet Définitif,
- Donne à Monsieur le Maire ou son représentant pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires et notamment en signant les documents s'y rapportant.

## **DON AUX SINISTRES DE MAYOTTE**

Délibération 2025/003

Un mois après le passage dévastateur du cyclone Chido, les associations agréées de protection civile partenaires de l'AMF récoltent des dons de la part des communes et intercommunalités, sans compter les dons directs de communes à d'autres associations comme la fondation de France ou le secours populaire. La région Normandie a accordé une subvention à l'association Acted visant à répondre à l'urgence humanitaire sur l'archipel de Mayotte.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, de verser une subvention à l'association Acted d'un montant de 1 000,00 €

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité (15 voix POUR)

- Valide le versement de la subvention à l'association Acted,
- Prend note que cette dépense sera prévue au budget 2025,
- Donne à Monsieur le Maire ou son représentant pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires et notamment en signant les documents s'y rapportant.

Départ de Emmanuel LAUDO et David BOUDET à 9h40.

## **TARIFS DES CONCESSIONS**

Délibération 2025/004

Le règlement du cimetière fait l'objet d'une délibération N°2018/28 en date du 10 avril 2018 fixant les tarifs basés sur l'indice INSEE de référence des loyers du 4<sup>ème</sup> trimestre égal à 142,06.

Monsieur le Maire propose d'intégrer le forfait entretien au tarif directement pour un montant total de 415,97 €.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité (15 voix POUR)

- décide d'intégrer le forfait entretien au tarif 415,97 €
- donne à Monsieur le maire ou son représentant pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires et notamment en signant les documents s'y rapportant.

## **URBANISME**

### **PARCELLE AM108 DE LA RUE DE LA SUCRERIE**

Délibération 2025/005

(Rapporteur Pascal GENISSEL)

La délibération N°2024/066 du conseil municipal du 09/07/2024, a été rejetée par le contrôle de légalité de la préfecture, car la parcelle n'a pas été estimée par le service des domaines du fait que la commune atteint désormais plus de 2 000 habitants, (la procédure légale étant de déposer une

demande de consultation au service des domaines lequel dépend du ministère des Finances qui a en charge la gestion du domaine privé de l'état).

Cette parcelle est divisée en deux parties, la 1<sup>ère</sup> étant propriété de la commune et la 2<sup>ème</sup> étant propriété du SDEC.

Pour la partie appartenant au SDEC, elle est à ce jour rétrocédée par convention à ENEDIS pour utilisation.

L'installation d'ENEDIS sur la parcelle n'étant plus en activité à ce jour, celle-ci doit informer le SDEC afin de lui restituer cette parcelle.

Ensuite le SDEC pourra se rapprocher de l'éventuel acheteur pour une vente.

La 1<sup>ère</sup> partie sera consultée par les domaines, après accord du conseil municipal elle pourra être proposée à la vente en même temps que la 2<sup>ème</sup> partie.

La procédure de rétrocession et les temps d'expertises avec le passage d'un géomètre également représente une durée de 18 à 36 mois.

En conséquence, Monsieur le maire demande le retrait de la délibération N°2024/066.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité (15 voix POUR)

- décide le retrait de la délibération N°2024/066
- donne à Monsieur le maire ou son représentant pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires et notamment en signant les documents s'y rapportant.

## **SPORTS – LOISIRS - CULTURE**

### **BILAN STATISTIQUES 2023 DE LA BIBLIOTHEQUE**

(Rapporteur Laurence MAUREY)

Le département du Calvados coordonne depuis 2015 sur l'ensemble du territoire, le suivi et le recueil des données d'activités des bibliothèques pour l'observatoire du Livre et de la lecture.

Madame Laurence MAUREY présente le rapport statistiques 2023 de la bibliothèque et des moyennes départementales.

Il y a eu une augmentation du nombre de fréquentations entre 2022 avec 2 045 visiteurs, et 2023 avec 2 084 visiteurs.

Les journées les plus fréquentées sont le mercredi et le samedi matin.

La bibliothèque a réalisé comme chaque année la foire aux livres, qui a rapporté 162 €.

Les diverses animations proposées et qui ont lieu à la bibliothèque sont :

- Plus de séances prévues pour l'atelier bébé lecteur
- Atelier de bricolage
- Atelier lire à voix haute
- Les histoires animées
- Les escapes Games

## **AFFAIRES ASSOCIATIVES**

### **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CHORALE DE L'AMITIE DU 16/12/2024**

(Rapporteur Laurence MAUREY)

Les effectifs sont maintenus avec 22 adhérents.

La chorale organise une fois par an un concert gratuit pour les Cagnais qui aura lieu le 29 mars cette année.

L'association organise des animations pour fonctionner et mener à bien les divers spectacles qu'ils proposent à la maison de retraite, à l'école de Frénouville, ainsi qu'un vide grenier réalisé et une gestion de la restauration lors de la fête de Cagny.

Ils ont fait remonter que les documents des demandes de subventions sont complexes.

Monsieur le Maire rappelle que le personnel est là pour assister administrativement les associations qui en ont besoin.

Départ de Sophie PHILIPPE à 9h55.

### **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JARDIN PARTAGÉ DU 13/01/2025**

(Rapporteur Magali LONCLE)

6 familles participent à cette associations sur 9 précédemment.

La cotisation à l'association est de 20 €, cette année il y a eu un peu moins de vente et l'association a compté 522,00 € de recettes.

L'association organise avec l'école de Cagny, une découverte et un premier contact avec les enfants et la nature.

Ils leur expliquent le fonctionnement des plantations et la pousse des légumes au travers d'animation et de plantation, ils organisent également une journée porte ouverte, et ont participé au forum des associations.

Ils souhaitent faire un travail avec les jeunes conseillers municipaux pour la fabrication de nichoirs à oiseaux, et la possibilité de créer un atelier thérapeutique autour du jardin qui pourrait être mis en place avec l'EHPAD de Cagny.

### **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS DU 21/01/2025**

(Rapporteur Laurence MAUREY)

Mr Jean SIMEON a décidé de quitter la présidence de l'association, après de nombreuses années au service de l'association.

Le nouveau président est Mr Claude FERRY, Mr Jérôme PAVIE est élu Vice-Président, Mr Jean-Paul HAUGUEL secrétaire et Mr Hervé LEPAGE trésorier.

Les portes drapeaux sont sortis 17 fois en 2024 pour les diverses cérémonies et inhumations.

## **CREATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION APICULTURE**

(Rapporteur Laurence MAUREY)

Monsieur le Maire et Laurence MAUREY ont rencontré Mr Jérôme PAVIE, au sujet de la nouvelle association « Une année au rucher », cette association sera une initiation à l'apiculture réservée aux enfants de CM1, CM2, et sixièmes prioritairement.

Le but est de suivre la vie d'une ruche tout au long de l'année, et comprendre comment celle-ci s'organise et ce que font les abeilles.

## **COMITÉ DE JUMELAGE – CRÉATION D'UNE CHARTE**

(Rapporteur Laurence MAUREY)

Madame Laurence MAUREY a reçu Mrs Eric VOIRET et Jean-Luc CARL du comité de jumelage, ces derniers lui ont fait part du désir de la ville Hechtel-Eksel (Province de Limbourg dans les Flandres) située en Belgique de signer une charte de l'amitié avec notre commune.

Elle a été libérée comme Cagny par les British Guards, ce qui explique le lien qui unie désormais nos deux communes.

Cette charte permettrait différents échanges culturels et sportifs. Une participation de leur fanfare serait envisagée lors de la future fête de Cagny.

## **AFFAIRES INTERCOMMUNALES**

### **CDC VAL ES DUNES – COPIL CTG 2024-2028 DU 16/12/2024**

(Rapporteur Laurence MAUREY)

La CDC a la gestion des micro-crèches sur le territoire et c'est elle qui donne les autorisations d'ouverture.

Un nouveau projet de mise en place sur Cagny, un Relais Petite Enfance plus grand que celui actuel ouvert ½ journée par semaine.

Une concertation a lieu pour travailler sur la tranche d'âge des jeunes de 16-25 ans.

### **CDC VAL ES DUNES – PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21/11/2024**

(Rapporteur M. le Maire)

Principaux points abordés :

- Présentation annuel 2023 du rapport du syndicat mixte du bassin de la Dives.
- Convention d'engagement partenarial 2025-2027 avec la Direction départementale des Finances Publiques du Calvados.
- Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau siège administratif communautaire.
- Achat d'un terrain pour la construction de logements de mise en protection pour les personnes victimes de violences intra-familiales.
- Composition du nouveau conseil communautaire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, suite à l'arrivée de la commune de Saint-Sylvain, permettant également aux communes de Moul-Chicheboville et Cagny d'obtenir un conseiller communautaire supplémentaire.
- Projet modificatif du parc éolien autorisé des portes du Pays d'Auge – Commune de Valambray et Mézidon Vallée d'Auge.

- Groupement de commande avec la commune de Moulton Chicheboville pour les travaux de sécurisation de la rue Rembrandt Bugatti.
- Lancement de la consultation pour les travaux de création d'une piste cyclable entre Argences et Vimont.
- Attribution du marché de travaux pour la seconde partie du programme de travaux d'assainissement collectif 2023.

## **AFFAIRES DIVERSES**

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Les informations suivantes sont communiquées aux membres du conseil municipal :

- Académie de Normandie prévision des effectifs pour septembre 2025 : 235 élèves.
- Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle 2024 nous dote de 4 576,00 €.
- La loi de finances pour 2023 au titre du filet inflation, permet de récupérer une recette de 10 431,00 € pour la commune.
- Subvention accordée au titre du fonds verts pour la réhabilitation énergétique de la mairie d'un montant de 152 208,37 €.
- Visite du camion Sensibus à Cagny le 30/01/2025, devant la Salle des Fêtes de 14h à 16h.
- Mail de Nomad adressé aux familles, afin de les rassurer sur l'accident avec l'abribus. A ce propos Monsieur le Maire a demandé de recevoir les responsables de la Région en charge des transports, ainsi que la conseillère régionale dès ce mois-ci, afin de revoir le nombre de bus, son fonctionnement et les horaires.
- Un avenant sera soumis au prochain CM avec la Ligue de l'Enseignement de Normandie pour permettre d'augmenter le nombre de jours d'ouverture.

### **PLANNING DES REUNIONS**

Le planning des réunions couvrant la période de janvier à mars 2025 est communiqué aux élus.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Laurence MAUREY informe le conseil municipal qu'elle a reçu en entretien un éducateur sportif Roller qui souhaite intervenir sur la commune, il lui est proposé d'intervenir avec accord de la municipalité pour une animation de 2 heures sur les vacances scolaires au Pumptrack. La participation des familles se ferait directement avec l'éducateur.

La Ligue de l'Enseignement de Normandie a fait une proposition d'augmentation du nombre d'heures pour faciliter l'accueil des jeunes les mercredis et lors des périodes de vacances.

Les jeunes du CMJ se rejoignent mercredi 29 janvier pour effectuer le parcours du carnaval qui aura lieu le 23 mars 2025.

Michel DECAMBOS informe qu'il a reçu les entreprises pour réaliser l'audit concernant les alarmes pour la sécurisation des bâtiments, le dossier suit son cours.

Sandrine BOURDON, demande suite aux travaux intervenus route de Démouville, pour quelles raisons ont été arrachés les arbres à l'angle du trottoir.

Magali LONCLE répond qu'il s'agit de plants et buissons dégradés et ils sont remplacés par de l'herbage, afin de faciliter l'entretien.

Guillaume LECOEUR rappelle que le repas de l'APE sera le 15 mars. Magali LONCLE précise que le repas de l'association du twirling sera le 8 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

Le secrétaire de séance,  
Sylvain GUILBAUT



Le Maire,  
Eric MARGERIE



